PUBLIÉ LE 05/07/2022 - MISE À JOUR LE 29/08/2023

REP 2139-Mg

Actualisation du 03/03/2023

Le laboratoire suspend les initiations de traitement à compter du 21/02/2023.

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

REP 2139-Mg 62,5mg/ml, solution pour perfusion

Substance active

Complexe magnésique de REP 2139

Laboratoire

Replicor

AMM

Documents de référence dans le cadre de l’AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

REP 2139-Mg 62,5mg/ml, solution pour perfusion

Critères d'octroi

- Absence de critères d’octroi. Justifier la demande
- Après décision collégiale (type RCP), joindre le compte rendu de RCP

Autres informations

- **Posologie :** 125 mg à 250 mg/semaine par voie sous-cutanée ou IV
- Une filtration de la solution de REP 2139-Mg doit être effectuée avant administration (filtre 0,22 µm sans cellulose) à l'aide d'un perforateur pour flacon ou d'un filtre à seringue
- Consulter la Brochure Investigateur disponible auprès du laboratoire Replicor
- Prescription réservée aux spécialistes ou services spécialisés en Hépato/Gastro-entérologie, Infectiologie et médecine interne

Faire une demande d'AAC (autorisation d’accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l’application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié